



# bande dessinée : un patrimoine vivant

par Catherine Ferreyrolle

vendredi 30 septembre 2022, par [Irène Le Roy Ladurie](#)

**[septembre 2022]**

**Les 20, 21 et 22 octobre 2021, les Rencontres Internationales de la bande dessinée ont eu pour sujet d'étude le patrimoine de la bande dessinée.**

## **Histoire des arts, patrimonialisation et transmission**

C'est un sujet à ce jour peu traité par les colloques : la prise de conscience que la bande dessinée entre dans le champ patrimonial est assez récente. Cela se traduit principalement par :

- la structuration d'un réseau muséal et de nouveaux projets de musées (Genève, Bruxelles, Taïwan, Cracovie...)
- l'accélération du phénomène de muséification de la bande dessinée : le 9e art connaît un intérêt croissant de la société. La lecture de la bande dessinée est une pratique culturelle importante notamment chez les jeunes
- l'artification de la bande dessinée qui s'accompagne d'une revendication d'inscription de cet art dans le champ patrimonial de la part des artistes de tous champs d'expérimentation artistique mais également de la part des chercheurs, de la communauté éducative, des acteurs culturels et du grand public ainsi que d'une volonté de mieux connaître l'histoire de la bande dessinée

Cette inscription dans le spectre patrimonial se concrétise par :

- Le développement des ventes publiques de planches et albums
- Le développement de collections privées dont certaines sont visibles et exposées
- L'Organisation d'expositions dans des institutions non spécialisées (Uderzo à la BnF, Hergé au Grand Palais, Gotlib au Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme)
- La Préoccupation des auteurs et ayants-droits pour la conservation des fonds
- Les Dépôts et legs d'œuvres de bande dessinée à des institutions patrimoniales
- L'accroissement significatif des thèses, recherches et colloques sur la bande dessinée.

Ces 6 phénomènes appellent une politique nationale du patrimoine de la bande dessinée qui permette d'organiser la conservation, l'étude, la recherche, la valorisation et la transmission de ce patrimoine. C'est un enjeu majeur pour poursuivre la reconnaissance et la légitimation de la bande dessinée comme expression artistique, approfondir la réflexion historique, esthétique et critique sur la discipline, pour en développer la transmission la plus large et la plus éclairée et développer, affiner son enseignement dans les écoles supérieures d'art.

Le défi majeur de la politique nationale du patrimoine de la bande dessinée sera de mettre en place :

- Un inventaire de la conservation et l'enrichissement d'un patrimoine en devenir. Il y a des embryons de collections dans de nombreuses structures culturelles. La proposition du Ministère de la Culture de créer une base de données nationale spécifique doit répondre au besoin de localiser, d'identifier et d'inventorier les différents corpus conservés en France
- Un réseau structuré et animé des institutions afin de développer des coopérations scientifiques, susciter des projets de recherche sur des corpus ou des collections identifiées et favoriser la coproduction d'expositions et la circulation de ces expositions
- Un département ministériel pour la bande dessinée afin de structurer la politique nationale du patrimoine de la bande dessinée, donner un avis sur la sortie du territoire d'une œuvre, déclarer une œuvre trésor national ou structurer un réseau d'experts
- Le renforcement de l'information juridique des ayants-droits et auteurs pour favoriser les donations et dations aux collections nationales

## **Musées : Constitution de collections et valorisation**

Au niveau international, il existe aujourd'hui des structures constituées de conservation et valorisation du patrimoine de la bande dessinée. Les exemples de [la Billy Ireland comics Library](#) (centré essentiellement sur les auteurs nord-américains) et du [Komacon](#)(collections coréennes) viennent illustrer le succès de ces politiques culturelles de conservation du patrimoine national de la bande dessinée. Les exemples donnés également par les institutions suisses du [Cartoonmuseum de Bâle](#) et du [Centre bande dessinée de la ville de Lausanne](#) renforcent la pertinence de l'utilité du réseau, des échanges documentaires et d'expositions ont déjà lieu entre ces institutions et des acteurs français du domaine de la bande dessinée. Néanmoins les témoignages de [Québec BD](#), [Bilili festival](#) (Congo-Brazzaville) et de l'auteur Aleksandar Zograf, représentant la Serbie, plaident tous pour la structuration d'institutions locales de conservation du patrimoine.

[L'Institut René Goscinny](#) a été constitué à partir d'un fonds de dotation visant à mettre en valeur et conserver les archives de René Goscinny. Les collections sont gérées professionnellement : récolement et inventaire par des spécialistes, consultable sur internet, structuration professionnelle des archives, numérisation et restauration. L'Institut œuvre pour la reconnaissance du statut de scénariste à travers la mise en place d'un prix du scénario (un nouveau prix consacré aux jeunes scénaristes a d'ailleurs été annoncé lors de la conférence de presse du FIBD).

**Au Musée du Quai Branly**, la bibliothèque de recherche et salon de lecture Jacques Kerchache (4000 ouvrages présentés au public) ont une politique documentaire qui vise à présenter des collections originales étrangères de la bande dessinée autochtone (c'est-à-dire publiées par des auteurs étrangers dans leur langue et dans leur pays d'origine), elle assure de la représentativité de la bande dessinée de tous les continents. Ces collections sont complémentaires de celles de la Cité et/ ou de la BnF.

La présentation des projets prioritaires du ministère de la culture et de la communication en ce qui concerne la Bande dessinée par Estelle Guille des Buttes, conservatrice en chef, chargée de l'art moderne et contemporain et de la bande dessinée au Service des Musées de France permet d'entrevoir non seulement l'avenir du musée de la bande dessinée mais également une politique nationale de la bande dessinée.

Récemment la dation F'murr et la donation François Boucq au Palais des Beaux-arts de Lille sont venues témoigner de l'intérêt suscité par la bande dessinée qui entre désormais dans les collections publiques. Une enquête nationale sur la bande dessinée patrimoniale est diligentée par le Ministère, elle vise à faire un état des lieux de l'existant conservé dans les musées en matière de bande dessinée et fait le constat d'une vraie méconnaissance des fonds existants, souvent conservés comme documentation et non-inscrits au registre d'inventaire. Cette enquête a par ailleurs initié des collectes par certains musées qui ont identifié des fonds d'ateliers ou des auteurs locaux. Les résidences d'artistes et les cartes blanches sont également des occasions de faire entrer dans les collections publiques les œuvres des auteurs invités. Il semblerait pertinent de proposer également d'intégrer les collections privées au recensement général

national des fonds de bandes dessinées.

La présentation pointe néanmoins les limites de la politique actuelle comme le manque de formation à la bande dessinée des conservateurs et cadres des musées ou l'absence de grand département patrimonial pour la bande dessinée. L'absence de véritables experts au sein des commissions d'acquisitions rend ces dernières peu adaptées à l'examen d'entrée dans les collections de donations ou achats d'œuvres bande dessinée.

La BnF a reçu en don plusieurs collections importantes de bande dessinée : Uderzo, Schuiten et Peeters, Wolinski qui sont conservées à la réserve des Livres Rares. La collection exceptionnelle d'imprimés de bande dessinée (franco-belge, comics, manga) de la BnF est constituée par le Dépôt légal, elle est très représentative de la production des XIXe et XXe siècles avec des albums et périodiques rares. Ces collections ont longtemps été peu visibles dans le catalogue, elles ont très peu été consultées et sont donc dans un état de conservation quasi parfait. L'histoire de la constitution de collections de bande dessinée à la BnF est complexe, elle a été dispersée dans différents départements selon des critères parfois hasardeux, par exemple jusqu'en 1930 elle était conservée au département des estampes car considérée comme de l'illustration. Elle est désormais conservée au département des imprimés, département littérature et arts, mais une grande partie de la bande dessinée se retrouve aussi dans le fonds presse.

La coopération avec la Cité a permis de donner une reconnaissance au patrimoine de la bande dessinée qui se traduit par une politique de signalement de la bande dessinée dans le catalogue de la BnF. La bande dessinée n'est identifiée comme telle dans le cadre de classement de la BnF que depuis 2009. Ce signalement permet aux chercheurs de travailler sur les collections et de les faire connaître. La numérisation et la valorisation par le biais des sélections Gallica permettent également de donner de la visibilité au patrimoine de la bande dessinée. Les demandes de prêts pour des expositions ont considérablement augmenté ses dernières années.

Il reste des résistances à la légitimité culturelle de la bande dessinée mais elles évoluent grâce à la médiation ([BDnf](#)) et à l'entrée de collections de lecture publique au sein de la Salle Ovale (récemment réouverte) et du Rez de Jardin à la BnF, qui est le niveau de Recherche de l'institution.

**Le Musée du Louvre** a vocation à être un centre de dessinateurs, il est fréquenté par les artistes en formation ou en recherche d'inspiration. La collection Louvre/Futuropolis pilotée par Fabrice Douar donne invitation aux auteur.es de bande dessinée à poser leur regard sur le Louvre. Ils et elles ont carte blanche pour s'approprier les collections et s'en inspirer dans une œuvre. Pour autant la collection du Louvre est-elle ouverte à la Bande dessinée ? Le Louvre acquiert des œuvres qui représentent ses collections ou son histoire, il n'a pas vocation à constituer des collections de bande dessinée sans lien avec ses collections et son domaine de compétence.

**Modes d'exposition** : Jusque dans les années 1970, les expositions de bande dessinée étaient constituées de reproductions et agrandissements de cases, la bande dessinée était majoritairement un support imprimé. La sensibilité du public change, le regard se construit et se fascine pour le travail de l'artiste, les coups de crayons, ce qui conduit à l'exposition d'originaux. Amener la bande dessinée dans les musées, contribue à affirmer le statut d'artiste des auteurs de bande dessinée. L'exposition d'œuvres contribue à la protection de l'œuvre et à sa connaissance. Il n'existe pas de règles d'exposition hormis celles visant au respect de l'intégrité de l'œuvre et de sa sécurité. Beaucoup de formes d'art naissent de la contestation et atterrissent dans les galeries et connaissent des cotations très élevées. Les artistes en formation se confrontent aux expositions et les auteur.es peuvent s'emparer des modes de monstration de leurs œuvres et publications. La diversité des formes de la bande dessinée peut mener à une libération des formes d'exposition. Il est rappelé le statut d'œuvre globale qu'est une bande dessinée, la dissémination des originaux pouvant empêcher de le prendre en compte, la mise en place de réels espaces de lectures dans les expositions, permettant un contact à l'œuvre complète, réelle et dans son objectif premier, étant une des réponses déjà bien adoptée par les musées.

# Recherche et patrimoine : de l'importance des réseaux et de la visibilité des collections

Comment étudier le patrimoine de la bande dessinée ?

- Patrimoine se dit « heritage » en anglais, ce qui vient des auteur.es, créateur.rices de bande dessinée. L'historiographie de la bande dessinée a connu une grande évolution, l'accès aux bandes dessinées anciennes était difficile dans les années 80, il y a eu une mutation lors des 50 dernières années, avec un accès facilité au patrimoine de la bande dessinée par le biais d'Internet et des institutions...

Comment le passé devient-il patrimoine et quel est le rôle de la recherche dans ce processus ?

- Conservée et étudiée à l'Université de Gand, [la collection Van Passen](#) est une collection d'un amateur, constituée selon des choix et des critères personnels. Le patrimoine est constitué de ce qui est conservé, qui n'a pas été détruit. La collection personnelle devient alors une archive. Elle compte de nombreuses lacunes comme les revues religieuses, les *comics books* des années 40 à 60. Elle correspond à des pratiques bédéphiliques avec des axes d'intérêt spécifiques.

Par leur avidité de nouvelles formes de bande dessinée, les étudiants assurent une émancipation de l'étude de la bande dessinée des fonds de collectionneurs, ils s'intéressent à d'autres formes de bande dessinée.

La vocation d'une école d'art telle que l'[EESI](#) est de former des artistes-auteurs ou autrices. Les étudiant.es en art ont le choix de poursuivre un parcours en bande dessinée. Le patrimoine vivant est éprouvé en école d'art par des étudiant.es qui veulent devenir des auteur.es, ils et elles questionnent la vivacité de ce patrimoine, son enrichissement. Ils et elles prouvent la nécessité pour constituer un patrimoine, de faire le choix de ce que nous voulons garder et transmettre. Les Écoles d'art ont une relation critique et décomplexée au patrimoine. Les étudiant.es ont une culture de la bande dessinée plus labile et personnelle qui contribue à discuter le concept de patrimoine. La priorité des étudiant.es étant de créer, de dessiner, les auteur.es longtemps considéré.es comme canoniques sont remis.es en question aujourd'hui.

La recherche sur la bande dessinée est multifocale dans le sens où la bande dessinée peut être considérée comme objet de création, comme objet patrimonial ou comme objet social (bande dessinée pédagogique ou de reportage). Le projet des [Bréchoises](#) (chercheuses regroupées au sein de l'association La Brèche) qui a pour objet la visibilisation des créatrices de bande dessinée (autrices, mais aussi traductrices, lettreuses...) réalise cette recherche en parallèle de la constitution d'archives, d'un patrimoine qui devient également un corpus de recherche, constitué d'enregistrements d'interviews, de travaux d'autrices et de chercheuses sur la bande dessinée.

La recherche universitaire en bande dessinée subit un éclatement institutionnel, elle est conduite en « contrebande » selon les propos de Pascal Ory. Elle n'a pas le même degré d'institutionnalisation que la recherche sur le cinéma. Une structuration de la recherche en bande dessinée implique de réfléchir à la politique patrimoniale, à l'émergence de nouveaux besoins et par conséquent de crédits de recherche spécifiquement alloués. Le dépouillement des archives par les chercheurs et chercheuses constitue un patrimoine identifié. Il incombe aux chercheurs et chercheuses le rôle de faire connaître aux institutions ce qu'elles ont. Or, les thèses sur la bande dessinée sont peu financées par les labos, le travail des chercheurs est souvent bénévole. Dans certains projets, comme les Bréchoises, il relève du militantisme mais contribue pourtant à constituer un patrimoine.

Au vu de ce paysage, il serait pertinent de la part de la Cité de lancer des programmes de recherche en partenariat avec la BnF sur des collections communes ainsi que d'envisager la création d'une bourse de recherche en bande dessinée et de contrats doctoraux CIFRE sur l'étude de collections patrimoniales de bande dessinée ou la constitution de collections de genres en émergence (bande dessinée numérique,

webtoon...).

Comment une institution peut-elle apporter une solution à la conservation d'un patrimoine en devenir et de formes en évolution ? C'est la question que pose la collecte, la conservation et la valorisation de la bande dessinée numérique, forme de publication en évolution constante qui a déjà vu une partie de son patrimoine immatériel disparaître sous sa forme originelle (comme les sites Manolosanctis, Coconino World ou *Les Autres Gens*...). Les recherches devraient inciter à réfléchir aux modes de conservation et de diffusion du patrimoine de la bande dessinée numérique.

En moins de 10 ans, le corpus bande dessinée accessible au public et aux chercheurs a considérablement augmenté via les politiques de numérisation et la constitution de corpus numériques. Les programmes de numérisation viennent enrichir la visibilité et la valorisation du patrimoine de la bande dessinée. Ils obligent les porteurs de projets à faire le point sur la complétude des collections, leur état de conservation et leur histoire. Ce travail de numérisation est lourd, il implique de nombreuses étapes et les freins sont nombreux à la publication des collections numérisées notamment l'absence d'identification des ayants-droits.

Il existe ainsi une grande quantité de documents numérisés (albums, périodiques, fanzines, articles de revues spécialisées bande dessinée ou non..) et de sources (collections de la Cité, de [MediaBD](#), de la [BnF](#), de la [Fanzinothèque](#)...et celles d'autres structures étrangères évoquées plus haut).

Il manquerait par exemple de mettre en place une base de données des ayants-droits des auteurs encore sous droits, ainsi que de toutes les collections numérisées. Et tout ceci nécessite également de mettre en place des formations spécifiques autour de la conservation de la bande dessinée, de la bande dessinée numérique et des ressources existantes.

Des réseaux de chercheurs sont constitués pour fédérer la recherche autour de la bande dessinée, diffuser de l'information, s'entraider. Ils existent à l'échelle associative ([La Brèche](#)), universitaire ([Acme](#)), régional ([3RBD](#)), international ([iCon-MICS](#)). Les financements sont très divers, en fonction des statuts et leur pérennité assurée uniquement dans le cas des réseaux informels, ces groupes sont sinon soumis à la durée des appels à projets qui les financent.

Les réseaux permettent d'ouvrir des chantiers de recherche de grande envergure (la collection Van Passen). Il est important pour connaître le patrimoine d'ouvrir les fonds des bibliothèques, musées et archives aux chercheurs et chercheuses pour identification, analyse et valorisation de ces fonds. L'analyse permet également d'alerter sur l'état physique des fonds.

Il existe également toute une littérature et de nombreuses sources sur les études de la bande dessinée qu'il conviendrait de conserver et diffuser auprès des chercheurs et chercheuses, sous forme d'enregistrements de journées d'études, verbatim de réunions ou actes de colloques publiés ou non. En effet, il manque la création d'un réseau documentaire sur la bande dessinée et recensement des archives de journées d'études conservées dans les institutions universitaires ou autres.

De nombreuses sources ne sont pas ou plus disponibles, publiées à l'étranger, en langue étrangère (hors anglais) ou épuisées. La traduction et la mise à disposition de la communauté des chercheurs des études en langue japonaise, allemande, espagnole, portugaise... semble un enjeu important dans la perspective de la création d'un réseau international de recherche en bande dessinée et de l'internationalisation de la recherche.

La question des indisponibles, des lacunes est également primordiale dans la constitution d'un patrimoine de la bande dessinée. La liste des lacunes (ouvrages indisponibles car non réédités) établie par le CNL n'existe plus. Il semble légitime que les institutions patrimoniales dédiées à la bande dessinée s'emparent de ce sujet et fassent des propositions de programme de numérisation et de diffusion (dans le respect des règles du droit d'auteur).

## **Patrimoine et auteurs : Un patrimoine toujours vivant, créatif et ancré dans la société**

Les auteur.es ont le goût de l'archive, le patrimoine peut-être une source d'inspiration pour les auteurs contemporains. Le [musée Ungerer](#) a invité un jeune auteur, Pierre Issen à s'inspirer des collections du musée et à créer des planches en lien avec ces collections. Ces crayonnés et les planches sont ensuite exposées au musée.

De nombreuses séries à succès de l'histoire de la bande dessinée ont été reprises par des auteurs contemporains contribuant ainsi à réactualiser ses séries, on crée de la nouveauté en utilisant un personnage ancien (par exemple *Alix* ou *Blake et Mortimer*, *Spirou vu par...*). Un travail en lien avec les ayants droits favorise le respect de l'œuvre initiale. Il s'agit de défendre le travail et la mémoire de l'artiste qui a créé la série. Néanmoins le lectorat vieillit et les adaptations et nouvelles suites sont rarement des actualisations ce qui accroît la distance avec les nouveaux lecteurs.

Les éditions patrimoniales intéressent majoritairement un lectorat déjà connaisseur. Et il existe peu d'anthologies en bande dessinée qui permettraient de faire découvrir un genre, un auteur au jeune public. En revanche, ces nouvelles séries et suites contribuent à brouiller la source des origines des personnages dans la culture populaire.

Les éditeurs disposent d'un patrimoine important qu'ils devraient valoriser par le biais du maintien du fonds de catalogue : des albums régulièrement réédités évitent aux livres de tomber dans l'oubli quand les tirages sont épuisés. C'est la politique de L'Association qui assure des retirages courts pour maintenir les titres vivants. Ils peuvent également mener des actions de découverte et exhumation d'œuvres patrimoniales importantes dans l'histoire de la bande dessinée.

Les éditions Dupuis ont eu 100 ans en 2022 et ont pris conscience de l'importance du patrimoine du journal *Spirou*. Ils ont lancé une collection de réédition de titres anciens, les plus connus en priorité sous forme d'intégrales accompagnées d'un appareil documentaire et historique.

Le Komacon (Korean Manhwa Agency) mène également un travail de réédition d'œuvres du patrimoine du manhwa coréen, essentiellement les œuvres publiés entre 1950 et 1980 (28 titres depuis 2001).

Ce type de réédition rencontre de nombreux problèmes, notamment celui des sources : où trouver le document d'origine, faire traduire si c'est un livre étranger, négocier avec les ayants-droits ? Beaucoup de projets n'aboutissent pas en raison de problèmes de droits.

Les auteur.es sont aujourd'hui sensibilisé.es à la valeur et à l'importance de la conservation de leurs œuvres. Lors d'une visite des réserves du musée de la bande dessinée, Frédéric Boilet a été sensibilisé au travail de conservation des originaux et a fait don d'une partie de ses œuvres au musée de la bande dessinée et à la bibliothèque de Nancy.

Le rôle des institutions sur la question de la constitution d'un patrimoine de la bande dessinée serait de prendre le relai des institutions privées (éditeurs..) sur la conservation des œuvres, notamment pour ce qui est de leurs archives, qui ont parfois totalement disparu, empêchant une étude fine des réalités socio-économiques de ces entreprises.

La bande dessinée apparaît de plus en plus dans l'espace public, le projet du Grand Paris vise à faire entrer la bande dessinée dans les gares et l'espace urbain, des territoires ruraux et des histoires locales sont valorisées par le biais du médium bande dessinée. La bande dessinée est utilisée pour transmettre une histoire locale ou créer un parcours dans la ville ou sur le territoire. La bande dessinée propose un nouveau regard sur le monde. Présentée dans l'espace public, la bande dessinée acquiert une visibilité chez un public qui n'y est pas forcément sensible. Elle permet également une sensibilisation à l'art de la bande dessinée par le déploiement d'actions de médiation autour des créations, œuvres qui sont pérennes du fait de leur matérialité dans l'espace urbain. La réflexion et le travail artistique sont particuliers dans le cadre des commandes publiques pour l'espace public : les auteurs adaptent leur travail et les codes aux

contraintes des projets, ils se questionnent sur leurs propres pratiques.

L'autre exemple de valorisation du patrimoine local par la bande dessinée, l'Alca (Agence du livre et du cinéma Nouvelle Aquitaine) a missionné des auteur.es de bande dessinée pour valoriser les auteur.es du patrimoine littéraire néo-aquitain (Mauriac, Loti, Léo...). Le résultat sous forme de planches de bande dessinée en ligne est visible sur le site de l'[Alca](#).

La question du patrimoine émerge même si elle a déjà été posée dans le secteur de la conservation. Elle nécessite plusieurs conditions :

- La densification des réseaux bande dessinée et des structures de conservation
- La coordination et concertation des initiatives entre institutions patrimoniales et recherche
- Le renforcement des liens entre création et patrimoine. La création peut être liée au patrimoine, l'enjeu est de revisiter le patrimoine pour nourrir la création. Les institutions patrimoniales doivent réaffirmer et renforcer le lien entre école, patrimoine et création

Et enfin il faut sensibiliser les pouvoirs publics afin de remplir et tenir ces objectifs. C'est le rôle des acteurs culturels de surmonter les plafonds de verre subis par la bande dessinée.

L'ensemble de ces rencontres a été enregistré [ici](#)